

L'ECONOMIE DE L'ENERGIE, DEVELOPPEMENT DURABLE

La problématique consiste à aménager ou construire avec le souci d'économiser l'énergie et de diminuer les pollutions.

Cette problématique est ancienne (cf. les multiples crises de l'énergie) mais semble devoir s'imposer véritablement aux aménageurs et constructeurs.

Il n'y a pas de recette miracle. La plupart des axes pour bien aménager ou bien construire reposent sur le bon sens et l'intelligence du concepteur. Mais, ces dernières années, de nouvelles techniques ou technologies sont apparues.

Je listerai, pour ce qui concerne l'urbanisme et l'architecture, les éléments principaux qui méritent réflexion et qui peuvent être déclinés dans les projets.

Pour ce qui concerne l'urbanisme :

Politique foncière, ville compacte, densification de l'habitat et habitat bas à haute densité, restructuration urbaine, la mixité urbaine et sociale

Pollution de l'eau, nuisances sonores, pollution atmosphérique

Trafic automobile, transports en commun, les deux roues, priorité aux piétons, la maîtrise des déchets

Les quartiers durables, la réduction des risques d'inondation, la récupération des eaux de pluie, la lutte contre l'imperméabilisation des sols

La végétalisation des toitures, les espaces verts

La participation des utilisateurs, le rôle pédagogique des municipalités,

Pour ce qui concerne l'architecture :

Quatre angles d'appréciation me paraissent rationnels :

1) La conception générale doit être judicieuse :

Orientation

Equilibre des déblais et remblais

Développé de façade minimum

Brises soleil

Utiliser des végétaux du pays

Tenir compte des vents dominants

Favoriser l'éclairage naturel

Favoriser la ventilation naturelle

Planter les terrasses

2) Les matériaux doivent être choisis avec soins quand à leur production, leur utilisation et leur phase terminale :

Ossature bois

Isolants naturels

Vitrages isolants

Ponts thermiques

Peintures aqueuses

Enduits les plus naturels possibles

Parquets

Moquettes à fibres en bio polymère avec sous face caoutchouc

3) Les équipements doivent être choisis après réflexion :

Energie et mode de chauffage choisis

Intégration architecturale des matériels tels que capteurs ...

Type d'éclairage : automatique, fluos

Type de ventilation

Mode de motorisations

Mode de production et de rejet des réseaux

Tranchée unique

4) La phase du chantier doit être réfléchi :

Organisation rationnelle

Le chantier doit être propre

Maîtrise des nuisances, des pollutions

Gestion des déchets

Bien entendu, il n'existe pas de modèle parfait et c'est tant mieux. Le maître d'ouvrage doit définir ses objectifs, éventuellement par les 14 cibles de la démarche Hqe. L'urbaniste et l'architecte ont un devoir « écologique ». Mais ils ont aussi un devoir de créer quelque chose de qualité. Il

Il y aura des contradictions : par exemple, pour l'architecte, notion de transparence par le verre et besoin d'isolation. Il leur appartient donc de faire des choix, sachant que par définition un projet bien conçu répond naturellement à de nombreux critères définis ci dessus. Il faut simplement mieux appréhender ces outils et aller plus loin dans leur déclinaison.